



COUP DE PROJECTEUR :

EMPLOI LOCAL

Rendre attractive une commune, c'est aussi y proposer des emplois variés.

Il faut préserver l'emploi existant mais aussi en créer de nouveaux dans les zones d'activités qui y sont dédiées.

Dans les zones résidentielles, il faut favoriser l'implantation d'activités de services et d'activités commerciales.

Dans ce contexte, l'émergence de nouveaux quartiers devrait être associée à la mise en place de commerces de proximités. Quant aux zones d'activités, elles peuvent être ambitieuses et pourraient promouvoir l'accueil d'entreprises innovantes du secteur primaire au secteur tertiaire ce qui permettrait de fixer sur la commune, et au-delà sur la Région, de nouveaux acteurs économiques, en soutenant en particulier les secteurs de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire.

En raison de la proximité de notre commune avec plusieurs lycées décernant des bacs professionnels et des BTS, avec des écoles d'ingénieurs et de commerce et avec l'Université de Bourgogne et les grands organismes de recherche, nous bénéficions d'un important bassin de formation avec lequel nous nous devons d'interagir pour créer de l'emploi

en favorisant l'implantation d'entreprises dans tous les secteurs d'activité. Par ailleurs, notre commune localisée à proximité d'espaces ruraux, permet aussi de mettre en place des zones maraîchères, tournées vers l'agriculture biologique et respectant l'environnement.

Ce type d'activité pourrait être connecté aux restaurants scolaires et aux résidences pour personnes âgées de Fontaine-lès-Dijon et des autres communes environnantes pour faire bénéficier d'une alimentation saine au plus grand nombre.